



A partir de 3 ans •

Jusqu'à 17 ans •



**LA CAF M'AIDE À FINANCER LES ACTIVITES
SPORTIVES ET CULTURELLES DE MES ENFANTS**

AIDE AUX TEMPS LIBRES 2025

J'inscris mon / mes enfants

- Cette aide s'adresse en 2025 aux enfants âgés de 3 à 17 ans (18 ans moins 1 jour).

Structures éligibles

- Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH municipaux ou associatifs)
- Les Associations ou Entreprises à dominante sportive ou culturelle
- **Les Fédérations Françaises Sports pour Tous (FFST), du Sport Adapté (FFSA), Handisport (FFH)**
- Les cartes de pêche sous réserve que la licence annuelle ait été prise auprès de l'AAPPMA
- Les clubs sportifs bébés nageurs
- déclarés dans le respect du cadre législatif et réglementaire.
 - **quel que soit le département de leur lieu d'implantation géographique**
 - pour des inscriptions sur la journée ou sur la demi-journée du mercredi ou du samedi et en soirée

Le paiement de l'inscription en direction de l'organisateur de loisirs et l'envoi de la facture à la Caf

- Je règle la totalité ou une partie des frais d'inscription auprès de l'organisateur de loisirs
- Celui-ci remplit le support de facture AIDE AUX TEMPS LIBRES 2025 joint à mon courrier
- Je l'envoie à la Caf de Vaucluse dûment complété

par mail

transmettreundocument.caf84@info-caf.fr

par courrier

Caf de Vaucluse
218, Boulevard Pierre Boule
84049 Avignon cedex 9

Je peux la/les déposer dans la boîte aux lettres de la Caf

Le remboursement de l'inscription par la Caf de Vaucluse

- Dès réception de ma facture, la Caf l'enregistre et **m'envoie un courrier réponse**
- A NOTER : la Caf de Vaucluse se réserve le droit par l'intermédiaire des différents services qui valident ou pas la/les factures AIDES AU TEMPS LIBRES 2025 transmises
 - de réclamer auprès des familles la / les facture(s) éditée(s) par l'organisme de loisirs
 - de vérifier auprès de l'organisme l'inscription de/des enfants, le coût de l'activité, le montant payé par les familles auprès de celui-ci.
- Le virement de mon aide est effectué quelques jours plus tard, **directement sur mon compte bancaire, par le service comptabilité.**

Attention ! Date limite de réception de la facture AIDE AUX TEMPS LIBRE 2025
par la Caf de Vaucluse : **25/01/2026**
Après cette date, elle ne sera plus remboursée.

Suis-je éligible à l'aide aux temps libres 2025 ?

Montant de l'aide par enfant en fonction
de mon quotient familial

quotient familial compris entre	aide Caf par enfant
0 € et 200 €	150 €
201 € et 300 €	110 €
301 € et 400 €	80 €
401 € et 850 €	50 €

Quotient familial de référence Janvier 2025 :
il ne doit pas être supérieur à 850 €